

# DOSSIER INSCRIPTION

## Descriptif formation

### Stage Eveil à l'encadrement

Activité : Gymnastique féminine

A La Guerche de Bretagne

3 sessions proposées : 22-23 aout 2022 / 24-25 aout 2022 / 26-27 aout 2022

**La FSCF se réserve le droit d'annuler ou de regrouper certaines sessions en fonction des inscriptions.**

#### Tarifs :

Licencié FSCF	150.00€
Passeport formation	7.50€

Le pôle formation de la Commission Régionale de Gymnastique Féminine propose un nouveau format de stage d'éveil à l'encadrement à destination des jeunes bénévoles de vos associations.

Ce stage est proposé dès 12 ans sous un format de 2 jours accolés à des sessions d'AF1

Différents thèmes pourront être abordés :

- Les rôles et devoirs d'un animateur
- La terminologie : utilisation des termes spécifiques à notre activité
- La notion d'échauffement
- L'animation de courtes séquences à thème : installation, explications, sécurité d'ateliers.
  - \* Placements : Courbes et Alignement
  - \* Les rotations
  - \* La suspension / L'appui
  - \* Course Pré-Appel Appel Réception...

**Date retour des inscriptions et du règlement : 11 juillet 2022 au plus tard**

**par mail à [secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr](mailto:secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr)**

**Ou courrier : FSCF Bretagne - 55 rue Mgr tréhiou - CS 92241 - 56007 Vannes Cedex**

Eléments du dossier club :

- ☒ Descriptif formation et consignes financières
- ☒ Fiche inscription

#### **Dossier stagiaire à faire parvenir par mail pour le**

Fiche d'inscription (identité stagiaire - droit à l'image - autorisation parentale pour mineur /

Autorisation soins mineur – majeur – allergies, problème santé, régime alimentaire particulier)

*Les informations sont recueillies aux fins de gestion de votre inscription à une formation FSCF. Le recueil de ces informations conditionne la bonne inscription. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre activité et pendant une durée de 3 ans après son terme. Elles sont traitées par les services du comité régional FSCF Bretagne, du siège de la FSCF et la Commission Nationale de l'activité concernée. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de vos données auprès du Comité Régional Bretagne [cr.bretagne@fscf.asso.fr](mailto:cr.bretagne@fscf.asso.fr) ou par courrier FSCF Bretagne – 19 rue du Hil- 35230 Noyal Chatillon sur Seiche de la FSCF – service formation- 11 rue Oberkampf – 75011 PARIS*

*Vous pouvez faire toute réclamation auprès de la CNIL*

## 1/ CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LES FORMATIONS FSCF CR BRETAGNE

### Informations générales :

- **Toute inscription est définitive.**
- Les places sont limitées.
- Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée, à la date butoir, des dossiers complets à la date butoir, à savoir  
*Fiche inscription + règlement + dossier-s stagiaire-s*
- Le maintien de la session dépendra des réponses reçues à la date butoir.
- Les stagiaires doivent avoir leur licence de validée pour la saison en cours.

### Désistement et annulation :

Pour tout désistement il sera retenu 40€ pour frais de dossier.

- 50% du prix du stage seront acquis à la F.S.C.F pour désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix restera acquis à la F.S.C.F pour en cas d'absence non-justifiée le 1<sup>er</sup> jour du stage.

Uniquement en cas d'annulation pour motif grave (maladie, accident...) et sur présentation obligatoire, dans les 2 jours, d'un certificat médical, la F.S.C.F procédera au remboursement de la session (hors frais de dossier).

### Déroulement des stages :

La confirmation des horaires vous sera transmise avant le stage.

Le stage se déroule en internat et en pension complète : l'hébergement, l'ensemble des repas ainsi que la documentation sont compris dans le tarif.

Les stages sont encadrés par des cadres fédéraux majeurs, diplômés et reconnus par la FSCF – comité régional Bretagne. Ils interviennent dans les compétitions ou stages départementaux, régionaux ou fédéraux.

### Absences – renvois :

Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la session. Les heures d'ouverture et de clôture de la session sont impératives.

La F.S.C.F peut décider du renvoi d'un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au déroulement de la session. Si le stagiaire est mineur, ses parents ou tuteurs sont prévenus de son départ

**La FSCF se reverse le droit d'annuler à tout moment les sessions proposées**